

Référence : C.N.731.2014.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER  
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

MAURICE : DÉSIGNATION D'ARBITRES EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA  
CONVENTION <sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire,  
communiquant :

L'action susmentionnée a été effectuée le 5 novembre 2014.

(Traduction) (Original : anglais)

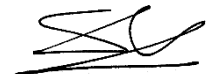
M. Dheerendra Kumar DABEE, G.O.S.K  
Solliciteur général

Ambassadeur Milan J.N. MEETARBHAN, G.O.S.K  
Représentant permanent de Maurice

Mme Aruna Devi NARAIN  
Conseillère parlementaire

M. Philippe SANDS, QC  
Professeur

Le 13 novembre 2014



<sup>1</sup> Voir notification dépositaire C.N.369.1994.TREATIES-4/7 du 22 mars 1995  
(Ratification : Maurice).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse <https://treaties.un.org>.